



Doute sur une décision administrative

Par **MarieMarie02**, le **12/04/2012** à **13:13**

Bonjour à toutes et à tous,

Ma mère est technicienne de surface en lycée public et a passé une épreuve d'informatique ainsi qu'un entretien comme une dizaine de personnes, dans le cadre d'un postulat à un poste d'agent d'accueil dans ce même lycée. Au terme de l'épreuve d'informatique, elle a été retenue ainsi qu'une autre personne pour passer un entretien, lequel devait départager les deux candidates. Elles devaient obtenir une réponse entre 1 semaine et 1 mois. Mais ce matin, elle a reçu une lettre expliquant qu'ils allaient faire repasser les épreuves à des autres personnes, et que si elle le souhaitait elle pouvait également les repasser. Autrement dit, ils n'ont pas choisi entre les deux candidates et ils font tout repasser en annulant les épreuves. Le seul motif cité était qu'ils "ont été trop vite".

Merci d'avance de votre aide.